

211C2004

FR0010288894-OP045-AS22

7 novembre 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

MAESA

(Alternext)

- 1 - Le 3 novembre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société MAESA déposée, en application des articles 235-2 et 234-2 du règlement général, par CM-CIC Securities, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée F&B Group (cf. Décision & Information 211C1977 du 3 novembre 2011).

La note d'information de la société F&B Group (visa n°11-499 en date du 3 novembre 2011) et la note en réponse de la société MAESA (visa n°11-500 en date du 3 novembre 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 235-3 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 8 au 28 novembre 2011 inclus**.

CM-CIC Securities se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société F&B Group, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions MAESA non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des vendeurs.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions MAESA sera reprise à compter du 8 novembre 2011.